

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

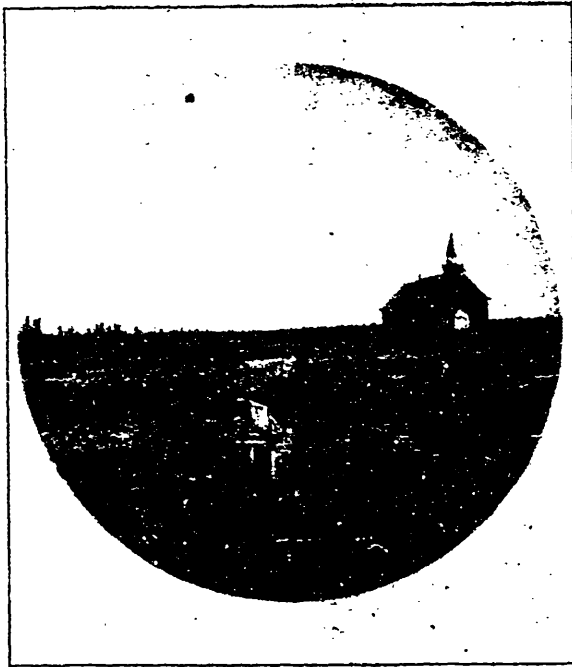
This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Chapelle des Ilets-Caribou, Labrador. — Apostolat de la prière, 18. — Encyclique aux Evêques et au peuple d'Italie, 18. — Sus aux microbes, 19. — Au Manitoba, 22. — But des sociétés secrètes, 23. — Mgr Baunard, 23. — Bismark peint par lui-même en 1879, 24. — Cavour, 24. — Changements ecclésiastiques, 32. — Memento hebdomadaire, 32.



Chapelle des Ilets-Caribou, Labrador.

Apostolat de la prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT LE MOIS DE SEPTEMBRE

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que le véritable esprit chrétien anime les rapports entre les patrons et les ouvriers.

Résolution apostolique : Prier et se dévouer pour les œuvres ouvrières.

Encyclique aux Evêques et au peuple d'Italie.

Notre Saint-Père le Pape vient d'adresser une Encyclique aux Evêques et au peuple d'Italie.

Le Souverain Pontife y dénonce les mesures prises contre les associations chrétiennes et charitables, à la suite des troubles qui ont eu lieu dernièrement dans différentes provinces. Avec l'énergie d'un père qui défend l'honneur de sa famille, il venge les catholiques italiens des griefs hypocritement allégués contre eux par la franc-maçonnerie officielle. Il met aussi en lumière le préjudice que la suppression des œuvres cause aux véritables intérêts de la masse : préjudice matériel, car, dans ces œuvres, la misère publique trouve un soulagement efficace : préjudice moral surtout, puisque ces œuvres constituaient, au sein du prolétariat, la digue la plus résistante aux progrès du socialisme.

Les Loges italiennes s'efforcent de représenter ces institutions comme un péril que l'Etat doit conjurer. Or, les catholiques italiens se tiennent à l'écart des agitations politiques. Ils ne peuvent être sérieusement soupçonnés de préparer une guerre civile, ni de vouloir mettre à profit les déchirements de leur patrie. D'autre part, ils ne songent point à désertir la cause des droits de l'Eglise. Ils subissent l'actuel état des choses, mais ils sont moins que jamais disposés à soutenir un pouvoir qui, après avoir dépouillé le Pape, veut supprimer la Papauté.

Le Souverain Pontife, une fois de plus, affirme avec une royale énergie les droits du Pouvoir temporel. Il accuse l'Italie

officielle d'avoir favorisé, par toute sa politique, le mouvement révolutionnaire dont elle est aujourd'hui obligée de noyer les excès dans le sang. Il l'accuse d'être la première cause des désordres dont elle voudrait aujourd'hui endosser hypocritement la responsabilité aux œuvres catholiques.

Sus aux microbes !

M. l'abbé D. Gosselin, Dir-Prop. S. R. Q.

Monsieur le Directeur,

J'ose espérer que vous ne me refuserez pas la faveur de publier l'article suivant, dans l'intérêt du sens commun menacé plus que jamais, aux applaudissements et avec le concours d'un grand nombre de catholiques de bonne foi sans doute, mais irréfléchis et mal équilibrés.

"La Presse" du 17 août courant, sous le titre *Une Razzia*, nous informe que M. le Dr Laberge, officier de santé, *justement alarmé* de voir un certain instrument appelé *Lung Tester*, mis en usage par une foule de personnes de toute condition qui y appliquent la bouche à tour de rôle, sans la présence d'un médecin avec son baquet rempli d'un antiseptique quelconque, pour désinfecter le dit instrument après chaque essai, en a confisqué deux cents, par mesure de prudence, dans l'intérêt public, *attendu que les lèvres sont un véhicule dangereux de microbes*.

Il faut avouer que le procédé est un peu violent, et le droit de M. l'officier de santé fort contestable. L'instrument, d'invention américaine, vient d'être fabriqué à Montréal sur la commande d'une compagnie des Etats-Unis ; les fabricants ne sont pas encore payés (une bagatelle de \$2.000), et voilà que la science y met l'embargo, non pour cause de vice intrinsèque, mais par la faute de ces infâmes microbes qui menacent de tout envahir. Oh ! les microbes... les microbes ! Voilà l'ennemi !

Je dis que le droit de M. l'officier de santé est fort contestable ; car nous, catholiques, nous faisons la distinction entre le droit et la légalité.

Depuis la découverte de ce Nouveau Monde, infiniment plus vaste que celui révélé à l'Europe par l'immortel Génois, où des milliards d'êtres vivants se meuvent à l'aise sur chaque pouce de terrain inoccupé, et même dans chaque viscère et dans chaque

rameau des règnes animal et végétal, dans l'air que nous respirons, dans l'eau que nous buvons, et dans tous les liquides et comestibles à notre usage, une foule de *savants*, généralement préoccupés de veiller à la sécurité du peuple, ne rêvent plus que microbes, bacilles, bactéries, et autres habitants plus ou moins sanguinaires du monde microscopique. Ils étaient inconnus de nos ancêtres, qui ne s'en portaient pas plus mal : bien au contraire, puisqu'ils vivaient plus vieux que nous. Quel est ce mystère ? Comment se fait-il que ces terribles ennemis de l'espèce humaine, si redoutables par la multitude effrayante de leurs bataillons, aient laissé vivre en paix nos ancêtres, qui ne s'en préoccupaient nullement, tandis qu'ils nous menacent aujourd'hui d'une destruction complète, à moins de nous soumettre aveuglément aux exigences souvent très pénibles et fort onéreuses de la science moderne ? Ce problème vaut bien la peine d'être étudié, et nul doute qu'avant longtemps nos scientifiques nous en donneront une solution satisfaisante.

En attendant, on me permettra sans doute de soumettre à l'appréciation du public une hypothèse qui me paraît très vraisemblable. La voici ; je la formule en toute humilité, car je ne suis pas un savant.

Ces microbes tant redoutés doivent cependant être des gens d'honneur, qui ne s'attaquent qu'à ceux qui, les connaissant, se mettent en garde contre leurs embûches, tandis qu'ils croiraient commettre une indignité s'ils causaient insidieusement quelque tort aux ignorants qui n'ont aucune idée de leur existence. Mais aujourd'hui, dans ce siècle de lumières à nul autre pareil, quand l'ignorance n'est plus excusable, gare à leurs ravages ! La guerre, et une guerre sans merci, est déclarée à tous les pauvres mortels, à ceux surtout qui se montrent rétifs aux progrès étonnants des connaissances humaines.

Voilà ma théorie ; c'est la seule, à mon sens, qui puisse nous fournir des motifs suffisants de nous soumettre sans murmurer aux exigences des savants officiers de nos bureaux de santé.

Ces exigences, en effet, sont déjà fort onéreuses ; mais nous n'en sommes qu'au début, si l'on veut être conséquent avec soi-même. Voyons un peu.

Le *Lung Tester* est une invention dont on peut facilement se passer, chacun l'admettra sans doute. Pourvu qu'on indemnise les fabricants, je ne vois pas qui pourrait se plaindre de sa

suppression. Mais en poussant jusqu'au bout le principe qui le condamne, voici quelques-uns des inconvénients qui nous menacent et qui ne peuvent tarder à surgir :

Il y a dans l'église de ma paroisse, un grand crucifix de mission, à l'adoration duquel l'autorité ecclésiastique a, si je ne trompe, attaché des indulgences. Une foule de fidèles, de tout âge et de toute condition, viennent chaque jour appliquer un pieux baiser sur les pieds de l'adorable crucifié ; et il n'y a pas là un officier de santé pour désinfecter l'endroit contaminé ! Horreur ! *Les lèvres ne sont-elles pas un véhicule dangereux de microbes ?*

Mais ce n'est pas tout. Des milliers de pèlerins vont, chaque été, vénérer les reliques de sainte Anne, en divers sanctuaires de la province ; et l'on permet à toutes ces personnes, dont beaucoup sont malades ou affligées de diverses infirmités, d'appliquer leurs lèvres sur un reliquaire que l'on ne désinfecte pas après chaque attouchement ! Mais c'est incroyable ! Quel souci a-t-on donc de la santé publique, en ce cas, tant is que l'on se montre si sévère ailleurs ?

Puis, chaque année, le Vendredi-Saint, dans chaque église du pays, tous les paroissiens, grands et petits, vont adorer la croix, posant *leurs lèvres* sur le même crucifix ; et chaque prêtre occupé à faire exécuter cet acte de religion au peuple fidèle, n'est pas accompagné d'un officier de santé pour faire les désinfections nécessaires !

Et sur tous ces dangers on a fermé les yeux jusqu'à présent ! Est-ce tolérable ? Pourquoi donc, en ces différents cas et en beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, le zèle admirable de nos conseils d'hygiène pour le salut public est-il resté inactif jusqu'à ce jour, en face de pareils dangers ? N'est-il pas grand temps d'y mettre ordre ? Evidemment ça ne peut guère tarder : il faut bien créer de nouvelles positions pour ces jeunes fils d'Esculape, dont le nombre s'accroît chaque année d'une façon inquiétante.

Les vieux praticiens qui, par des études constantes, ont su gagner la confiance publique, ont accaparé la clientèle payante, que reste-t-il maintenant aux débutants si désireux de faire mousser leur importante personnalité, si ce n'est de forcer l'admiration au moyen d'un nouveau bagage scientifique proclamé par les cent voix de la presse à sensation ?

A ce propos, je ne puis me dispenser de protester contre l'œuvre néfaste accomplie par cette presse engouée de la science moderne. Elle est pleine de mépris contre les croyances de nos ancêtres et fait tous ses efforts pour les extirper du cœur de la génération actuelle. C'est une croisade en règle, quoique déguisée, contre le surnaturel au profit du naturalisme. Pour ces contempteurs des idées de nos grand'mères, la Providence n'existe pas; tout est réglé en ce monde par des lois éternelles, fixées probablement sans discernement, et invariables. Evidemment le maçonnisme et la juiverie sont les inspirateurs de ces toqués de la science, peut-être à leur insu, j'ose le croire. Mais il n'en est pas moins vrai que leur œuvre est détestable, et c'est "La Presse" de Montréal, qui donne le plus souvent dans cet écart, quoique le "Le Soleil" y verse de temps en temps, comme dans le cas du *Lung Tester*.

N'est-il pas urgent de mettre ces petits freluquets à leur place? A la presse vraiment catholique d'y voir, avant qu'il ne soit trop tard (1).

Amicus.

Au Manitoba

Pour participer aux octrois scolaires du gouvernement, les professeurs des écoles fréquentées par les catholiques doivent déclarer sous serment que les commissaires n'ont prescrit d'autres exercices religieux, que ceux qui sont en usage dans toutes les écoles publiques ou protestantes, ou qu'ils n'en ont prescrit aucun.

Voici le texte officiel de ces deux déclarations assermentées :

(A) Que les commissaires de la dite école ont réglé que les exercices religieux prescrits par le Bureau Consultatif (*Advisory board*) seraient en usage dans la dite école, et que les dits exercices religieux, et nul autre, ont, selon que prescrit, été suivis dans la dite école.

Ou

(B) Que les commissaires d'école n'ont pas donné instruction de pratiquer des exercices religieux dans la dite école, et en conséquence, aucun exercice religieux n'y a été suivi.

(1) Que notre honorable correspondant nous permette de dire, en réponse à son invitation à la presse vraiment catholique : il est déjà trop tard. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres encore plus graves, la presse catholique pourra bien ralentir la marche du mal qui envahit notre corps social, mais elle ne saurait l'arrêter, pour plusieurs raisons qu'il connaît aussi bien que nous. (N. D. L. R.)

C'est donc un mensonge de dire ou de répéter que les catholiques de Manitoba ont obtenu justice.

But des sociétés secrètes

Renverser toutes les frontières, abolir toutes les nationalités, en commençant par les plus petites, pour ne faire qu'un seul Etat, effacer toute idée de patrie, rendre commune à tous la terre entière, qui appartient à tous, briser, par la ruse, par la force, tous les traités, tout préparer pour une vaste démocratie dont les races diverses, abruties par tous les genres d'immoralités, ne seront que des départements administrés par les hauts grades et par l'Antéchrist, suprême dictateur devenu leur seul dieu, tel est le but des sociétés secrètes.

P. DESCHAMPS. (*Les sociétés secrètes et la Société.*)

Mgr Baunard

Le recteur de l'Université catholique de Lille, Mgr Baunard, a publié sur l'instruction scientifique dans le clergé une lettre qui a étonné beaucoup de monde et créé une profonde sensation. Le dernier mot est loin d'être dit.

La "Correspondance catholique hebdomadaire" n'a pas cru devoir laisser passer la lettre de Mgr Baunard sans faire d'importantes réserves, et sans communiquer ses impressions, qui sont celles de bien d'autres.

Vu sa longueur, nous ne pouvons reproduire cette réponse, qui n'est pas autre chose qu'un plaidoyer basé sur le bon sens, et nous devons nous contenter de citer l'alinéa suivant.

"Qu'on se garde surtout de laisser croire au jeune lévite que c'est par des études et des allures modernes, par le cigare et la bicyclette qu'il trouvera le chemin des cœurs. Ce qui fait en tout temps l'apôtre puissant, entraînant les âmes et charmant les foules, ce sont les grandes vertus sacerdotales d'un saint Fourier de Mattaincourt, d'un curé d'Ars, d'un don Bosco, d'un saint Vincent de Paul, c'est la passion du bien, la soif du salut des âmes, l'amour de Dieu et des hommes poussé jusqu'au sacrifice absolu de tout bien-être, de toute jouissance, de toute

satisfaction personnelle. Donnez-nous des prêtres comme ceux-là, quand même ils ne seraient pas très forts en mécanique et en chimie, ils sauveront le monde, qui périt sans eux."

Bismarck peint par lui-même en 1879.

" Personne ne m'aime. Je n'ai rendu personne heureux, ni moi-même, ni ma famille, ni les autres. . . . Mais j'en ai rendu beaucoup malheureux. Sans moi, trois grandes guerres n'auraient pas eu lieu, 80.000 hommes ne seraient pas morts, les parents, les sœurs, les frères, les veuves ne seraient pas en deuil. . . . Mais c'est un compte que j'ai à régler avec Dieu."

CAVOUR

1810-1861

(Suite)

Il est incontestable que, de son côté, Napoléon III cherchait une solution qui, tout en donnant une sorte de satisfaction à la fraction de la population italienne qui s'était grisée de l'idée de l'unité, laisserait les choses dans l'état présent, et ne toucherait pas à l'autorité du Saint-Siège.

La brochure qui parut en France sous le nom de M. de la Guéronnière fut le ballon d'essai. La solution proposée était celle-ci : une confédération des Etats italiens avec le Pape pour président. L'idée était ingénieuse, mais séduisit moins les esprits que ne l'eussent voulu les circonstances. Il eût peut-être été plus sage en France de l'accepter.

Quand on voit les choses à distance, on se dit que le parti catholique eût peut-être été bien inspiré en se ralliant à cette idée, que de se contenter plus tard d'une armée pontificale, qui ne pouvait qu'apprendre à mourir. Mais il semble que ce qu'on est convenu d'appeler la légèreté de l'esprit français n'ait jamais été plus grande qu'à cette époque. On voulait s'amuser ; l'exemple venait d'en haut, et on écartait volontiers les préoccupations qui eussent troublé les plaisirs.

Le plan proposé par la brochure de M. de la Guéronnière ne

prouvait qu'inquiéter Cavour, car sa réussite détruisait à tout jamais son grand royaume d'Italie. Il fallait se hâter de rendre tout arrangement impossible en précipitant les événements, en portant la révolution dans les différents Etats. Là, son action fut occulte, mais réelle.

Dès le 1er août 1859, le franc duc Léopold de Toscane avait dû fuir devant l'émeute, laissant le pouvoir à M. Ricasoli et à l'insurrection. La duchesse de Parme avait été contrainte de s'éloigner vers le même temps emmenant son jeune fils Robert ; mais il restait le royaume des Deux-Siciles, et enfin le Pape, le plus gênant et pourtant le moins armé.

Le grand talent de Cavour, si l'on peut s'exprimer ainsi, ce fut de se prêter moralement aux insurrections qui allaient bouleverser le royaume de Naples, tout en paraissant se contenter d'y assister en spectateur impassible. Il se sentait assez fort pour étouffer, ou mieux pour absorber un jour l'alliance révolutionnaire qui travaillait pour lui. Quant à l'empereur Napoléon, ce n'était pas un obstacle. Cavour prévoyait des protestations platoniques qui n'entraveraient en rien la marche des choses ; on en eut la preuve lors de la parfaite indifférence avec laquelle il accueillit le rappel de notre ambassadeur, simple satisfaction donnée par l'empereur à l'opinion publique qui, en France, se montrait manifestement hostile au mouvement unitaire de la péninsule.

Pour excuser le comte de Cavour d'avoir oublié qu'il descendait de ces preux chevaliers pour qui le mensonge était une flétrissure, on a dit qu'il avait sincèrement accepté les clauses du traité de Villa-franca avec la volonté de ne pas les dépasser, mais que les événements lui avaient forcé la main. Il suffit de suivre attentivement ces événements pour se convaincre que l'excuse est inadmissible.

En effet, que se passe-t-il à Naples ? Le roi est jeune et point impopulaire, la reine est aimée et trouvera, aux heures de résistance désespérée, d'ardents défenseurs. C'est un homme, que Mgr Dupanloup a flagellé jadis de son indignation, un homme en qui la Cour a mis sa confiance, Libério Romano, qui trahit son maître. Aidés par l'émeute, Garibaldi et ses chemises rouges deviennent maîtres de la capitale ; le roi et la reine se réfugient à Gaëte, à 70 kilomètres de Naples : d'un côté la mer protège la ville, de l'autre, une citadelle la défend. On assiège les deux réfugiés

dans ce dernier asile de la fidélité ; et c'est le Piémont, c'est un royaume qui aide la révolution.

Ce siège est resté célèbre, nous pourrions dire légendaire. Napoléon, sous prétexte de protéger la reine, envoya croiser une escadre. Comme les chevaliers d'autrefois, les officiers de notre marine s'enthousiasmaient pour la femme malheureuse qui montrait l'énergie et le courage d'un paladin. A ce moment, il eût suffi d'une étincelle pour rendre les protecteurs passifs terribles pour les assaillants. Quelles influences agirent sur l'esprit de Napoléon III ? Nous ne le savons pas, mais il abandonna la jeune reine, et conduit par le comte de Cavour, Victor-Emmanuel, un roi, accepta d'ajouter à la sienne cette couronne qu'il arrachait à un roi, sans autre cause qu'une ambition personnelle. Car, à comparer la situation tranquille et prospère des anciens États d'Italie au désordre financier, à la misère croissante du temps présent, on peut se demander à qui a profité cette spoliation sans cause, sinon à l'orgueil de la maison de Savoie.

Gaëte rendue, le roi de Naples embarqué pour l'exil, il restait le Pape. L'Autriche, puissance catholique, entreprendrait-elle une nouvelle guerre pour défendre le Saint-Siège contre le Piémont catholique ? Cavour le craignit un moment, mais rassuré bientôt, n'ayant à craindre que les remontrances de Napoléon III, il vit dans un avenir prochain sa Rome capitale. Pourtant, quels que fussent les faiblesses de l'empereur et les conseils de certains hommes de son gouvernement qui cherchaient à amoindrir en France l'esprit chrétien, il lui fallait compter avec les catholiques. Alors, renouvelant l'acte de Ponce-Pilate se lavant les mains, il autorise les Français et même les généraux à aller à Rome défendre le Pape Roi. Cavour s'en réjouit, il pressentait qu'il ferait surgir à sa volonté un prétexte de guerre ; n'attaquant plus un Pape désarmé, mais un Souverain armé, sûr de l'écraser par le nombre, il espérait cacher l'odieux de sa spoliation. Napoléon III vit-il le piège de cette condescendance de Cavour à laisser se former la petite armée papale ? Peut-être non. Les maladresses de sa politique ont montré combien il fut peu diplomate et comment Cavour, et plus tard Bismarck, ont su abuser de cet esprit de songeur.

Cavour et ses amis n'avaient pas soupçonné l'élan avec lequel la catholicité entière voudrait contribuer à la défense

du Saint-Siège. Non seulement toutes les nations d'Europe eurent quelques représentants sous le drapeau pontifical, mais l'Amérique envoya des hommes et de l'argent. En France, ce fut un empressement qui fit réfléchir l'empereur ; il dut permettre au Général de La Moricière d'offrir son épée au Chef de l'Eglise qui comptait déjà tant de noms français parmi ses officiers. Le monde entier suivait des yeux la formation de cette petite armée, avec les zouaves de Charette et la légion d'Antibes.

Ce fut partout un entraînement qu'on se rappelle avec un double sentiment de tristesse et de joie : en France on croyait que l'empereur était sincère, et peut-être l'était-il à ce moment ; qu'il laissait des Français se faire les gardiens de Pie IX, pour que l'Italien Cavour, que l'Autriche eût écrasé sans la France, fût moralement forcé de s'arrêter sur la frontière des Etats pontificaux. En Bretagne, c'était un véritable enthousiasme, on se fût cru au temps où Duguesclin, étant prisonnier, on répétait au château et dans la chaumière ces paroles célèbres : " Filez, femmes de France, pour la rançon du noble chevalier." Comme autrefois, riches et pauvres n'avaient qu'une pensée : défendre le Pape, sauver le Pape.

On a dit que Cavour ne partageait pas les sentiments de haine religieuse des libres penseurs qui l'entouraient ; qu'au fond du cœur, il était resté catholique. Singulier croyant, singulier fils du Pape, en vérité, que cet homme qui, devant des témoignages de fidélité comme ceux qu'il avait sous les yeux, ne fut point ému et qui, loin d'être arrêté dans son œuvre, se hâta de chercher un prétexte pour en poursuivre plus vite l'exécution.

Cette armée papale, qui n'était en réalité et qui ne pouvait être qu'une sécurité contre les attaques des bandes garibaldiennes, il était ridicule que le Piémont la considérât comme une menace, comme un danger pour sa tranquillité. Ce ridicule n'arrêta pas Cavour.

Après s'être assuré que l'Autriche resterait immobile, et ne le gênerait pas, sachant en outre qu'il pouvait tout oser sans risquer de la part de la France d'autre obstacle qu'un blâme qui resterait sans effet pratique, il envoya à Rome comme ultimatum l'injonction formelle d'avoir à licencier ses troupes. Le Pape, qui croyait pouvoir compter au moins sur l'appui moral de Napoléon III, refusa. Aussitôt, Cavour fait envahir par ses troupes les Etats pontificaux.

Depuis le démembrement de la Pologne, c'était le plus monstrueux abus de la force qui se fût fait en Europe. Nous ne raconterons pas cette campagne où le courage sut lutter contre le nombre. Elle entre dans le cadre des biographies des deux hommes qui y ont le plus attaché leur nom : La Moricière et Pimodan.

Ancône pris, Cavour était maître des Marches et de l'Ombrie ; il les garda.

Rome restait au Pape ; Rome et un petit jardin, selon l'expression de Napoléon III, qui pour le moment du moins, ne permit pas d'y toucher. Cavour n'osa pas insister ; il attendait de l'avenir la réussite de ses projets.

Et l'avenir terrestre de Cavour était mesuré à quelques mois à peine ; il ne devait pas voir le dernier acte du drame dont il avait été l'organisateur et le principal acteur.

Le Pape était vaincu ; le parlement, devenant parlement italien, proclama Victor-Emmanuel roi d'Italie, avec Florence pour capitale. On sait par quelle somme de dettes se solda, pour la ville de Médicis, cet honneur. On était au 14 mars 1861.

Très habile toujours, Cavour parut vouloir s'effacer devant une situation nouvelle, et prétextant que le roi devait former un ministère italien, ministère de conciliation qui fût l'expression et l'émanation de l'unité de la patrie commune, il donna sa démission.

Naturellement, le nouveau roi d'Italie le chargea de la constitution du cabinet. Cavour accepta et se réserva la présidence avec les deux portefeuilles de la marine et des affaires étrangères.

Mais s'il fallait réserver pour d'autres temps la question romaine, une difficulté imminente se présentait. Au grand mécontentement des radicaux le traité de Villafranca avait laissé Venise à l'Autriche, et cette reine de l'Adriatique manquait au nouveau royaume d'Italie. Pour l'annexer il eût fallu une nouvelle guerre, et c'eût été téméraire de la tenter ; Cavour le savait très bien, d'autant plus que, cette fois, il ne pouvait plus compter sur l'appui de Napoléon III. Mais, alors, l'orgueil des précédents et faciles succès donnait à ce nouveau peuple une confiance aveugle en lui-même qui se formulait par la phrase si souvent répétée depuis : *Fara da se*.

Cette fois, Cavour se voyait contraint d'user de toute son

habileté, non plus pour exciter l'Italie à l'insurrection, mais au contraire, pour calmer des ardeurs imtempêtes. La difficulté était d'autant plus sérieuse qu'il avait contre lui la bande des révolutionnaires; ses alliés d'hier menaçaient, et il voyait en eux des ennemis pour un avenir prochain.

Ce fut lorsque cette lutte nouvelle se préparait, lutte dans laquelle eût sombré peut-être sa popularité, que la mort le surprit. Lui peut dire si elle ne fut pas pour lui bienveillante en arrivant à l'heure où il était à l'apogée de sa renommée? Sait-on quel lendemain est réservé aux hommes populaires, et sans chercher dans le passé, M. de Bismark ne montre-t-il pas à l'Europe, combien peut être lamentable la fin d'un homme proclamé grand? Comme Cavour, Bismark eut l'art de séduire Napoléon III; comme Cavour, il sut se servir du mot très élastique de nationalité, pour fonder un empire avec des peuples qui, depuis des siècles, bien que parlant le même idiome, avaient des différences de mœurs, d'habitudes, de caractères, créant entre eux des hostilités de race qui ne disparaîtront pas: et voici qu'aujourd'hui, ce chancelier de fer va s'amoindrissant, comme ces fantômes effrayants d'abord, qui se rapetissent et s'effacent lorsque se montre la lumière.

Le jour même où le comte de Cavour, réalisant son rêve d'ambition, devenait le premier ministre du premier roi d'Italie, Celui qui préside à nos destinées et de qui dépendent tous les empires, sembla vouloir l'avertir que ses jours étaient comptés. Il éprouva des malaises étranges et la joie de son triomphe eut ses amertumes. Bientôt, à des frissons inattendus succédèrent des chaleurs brûlantes; une fièvre, inégale dans ses accès, le minait, mais il ne voulait pas comprendre; lui qui avait su lutter par son habileté contre toutes les puissances de ce monde, il se croyait assez fort pour vaincre le mal qui menaçait de le terrasser.

On a dit que, se sentant souvent alors, comme écrasé sous le poids de sa tâche, il lui arrivait de songer tristement aux jours de sa jeunesse, à son domaine de Léri, et de revenir par la pensée à ces heures de solitude champêtre auxquelles il avait dû le seul vrai bonheur de sa vie. Mais l'ambition l'avait livré à la politique et, entraîné par ce torrent révolutionnaire qu'il avait déchainé, il lui fallait user ses dernières forces pour tenter de l'endiguer.

Les derniers mois de sa vie furent un continuel souci. Il avait été forcé, par des réticences, des désaveux menteurs de ses alliances révolutionnaires, de tromper les cabinets de l'Europe ; il devait aujourd'hui faire accepter et reconnaître son roi par ces mêmes gouvernements.

Les provinces du midi n'étaient point pacifiées, le parlement avec lequel il voulait gouverner n'avait plus l'homogénéité du parlement Sarde ; le plus difficile était la fusion des budgets des anciennes provinces en un seul.

Eût-il été assez fort financier pour l'équilibrer ? Ses successeurs n'y sont point parvenus encore, et le bonheur matériel de l'Italie ne semble pas être enviable. Il eut, nous le répétons, le bonheur de mourir au moment où l'on pouvait dire encore que sa mort était un deuil public. Ce deuil, du reste, fut court comme tous les deuils quand des héritiers attendent la succession.

La fièvre qui le brûlait soutenait ses forces ; il ne se voyait pas frappé sans espoir, lorsque le 31 mai, quelque effort qu'il pût faire, il lui fallut se résigner au repos absolu. Alors, le mal marcha, le torturant dans une lente agonie. C'était fini, il devait se soumettre à quitter ce monde qu'il remplissait de son nom ; pensa-t-il sérieusement alors qu'il allait paraître devant Dieu ? Cet arrière-neveu de saint François de Sales songea-t-il qu'il avait, par sa mère, dans les veines, de ce sang béni ? nous l'espérons, car la miséricorde de Dieu est infinie. Il fit appeler Fra Giacomo.

Eut-il alors un repentir ? Le prêtre seul le sut. Pour nous, il n'est pas douteux que Cavour, avec son éducation, la distinction de sa naissance, tout entraîné qu'il fût par ce rêve d'un nouveau peuple romain reconstitué par lui, dut souvent souffrir de ses propres actes. Une intelligence comme la sienne ne pouvait s'illusionner sur la malhonnêteté des moyens, alors qu'il faisait violer par son souverain le droit public, et qu'il lui fallait accepter des concours actifs qui certes lui répugnaient.

Il était resté catholique de conviction et se trouvait contraint de dissimuler pour s'attirer les bonnes grâces des ennemis de Dieu qui l'entouraient, contraint d'avoir l'hypocrisie du mal, le respect humain du bien. Sept ans plus tôt, lorsque l'épidémie dépeuplait Turin, il se recueillit en lui-même, et comprenant la vanité de la vie, se souvenant de sa mère chrétienne, il avait appelé ce même prêtre de la paroisse de Notre Dame des Anges,

Fra Giacomo. Il n'y a rien là qu'une marque d'un retour très naturel à la foi de l'enfance, mais ce qui montre combien il se sentait obligé de compter avec les ennemis de l'Eglise, ce sont les paroles qu'il dit au prêtre en le reconduisant :

“ Oh ! si ces messieurs de la gauche nous avaient vus ! ”

Pourtant, comme Rattazi l'avait rencontré avec Fra Giacomo, il ne lui cacha pas qu'il venait de se préparer au grand voyage de l'éternité.

Le 6 juin, au matin, on apprit à Turin, qu'il était mort. On raconta que, dans un dernier souffle, ses lèvres avaient prononcé cet aphorisme dont il avait fait une formule politique : *Libera chiesia in libero stato*. L'Eglise libre dans l'Etat libre.

N'est-ce pas le cas de dire : “ Des mots, toujours des mots, rien que des mots ? ”

En quoi devait consister, en effet, cette formule dans la pratique ? Cavour ne l'a pas dit, et il lui eût été fort difficile d'arriver à une application, qu'il était trop sensé pour ne pas reconnaître utopique.

Qu'est-ce que l'Etat libre ? Interrogez vingt groupes politiques, ils auront vingt réponses différentes ; pour quelques hommes, même parmi ceux dont s'est servi Cavour, c'est l'anarchie.

Dans cet Etat libre dont le modèle est encore à trouver, qu'est-ce que l'Eglise libre ? Dira-t-on que l'Eglise est libre quand le prêtre qui invite les pères à élever chrétiennement leurs enfants devient un révolté contre les lois ? quand l'évêque est poursuivi comme d'abus pour un mandement ou pour un catéchisme ? quand le Pontife suprême ne peut sortir d'un palais, devenu sa prison, sans risquer d'être insulté par une populace plus ou moins soldée ?

Il est incontestable que Cavour fut d'une grande habileté tant qu'il s'est agi de détruire l'état de choses existant, mais comment aurait-il constitué Rome double capitale, c'est-à-dire devenant le centre du gouvernement italien et restant, en même temps, ce qui, en réalité, a fait et fait encore sa seule gloire, la capitale du monde chrétien ?

Les architectes sont plus rares que les démolisseurs, et la solution de la formule : l'Eglise libre dans l'Etat libre, reste encore à trouver.

Cavour est mort à 50 ans ; sa vie politique en avait duré dix. On a dit, avec raison, que cette période avait été aussi brillante

qu'éphémère ; nous ajouterons qu'elle fut une conspiration permanente ; ce qui donnera à Cavour, dans l'histoire, une physiologie particulière, c'est que ce conspirateur, ayant la main dans celle des pires ennemis des rois, était, par conviction, profondément monarchique et qu'il sut, tout en se servant des révolutionnaires, faire triompher le principe de la forme monarchique. Il disait hautement d'ailleurs :

“Aucune république ne peut donner une somme de liberté aussi réelle, aussi féconde que celle que comporte une monarchie constitutionnelle, pourvu qu'on n'en fausse pas les rouages. Une forme républicaine, adaptée aux besoins et aux mœurs de l'Europe moderne, est encore à trouver.”

Il a légué à l'Italie la forme monarchique, et la seule chose qui permet à la monarchie de se soutenir et d'exister, c'est qu'elle est le lien fragile de l'unité. La fédération serait l'inévitable conséquence d'une république, lors même qu'elle se parerait de l'orgueilleux nom de République romaine.

L'avenir montrera si l'œuvre de Cavour, ainsi que l'œuvre de Bismark, sont de celles qui résistent à l'action du temps ; qu'on se souvienne que ce n'était point un sacristain qui, à la tribune française, s'écriait de sa voix perçante :

“Ceux qui mangent du Pape en meurent.”

L'homme qui jetait ces paroles prophétiques aux ministres de Napoléon III avait été, lui aussi, un révolutionnaire : il s'appelait Thiers.

Changements ecclésiastiques

Par décision de Mgr l'Archevêque, Mr M.-J. Fillion est nommé aumônier de l'Hôtel-Dieu de Québec, à la place de Mr T.-E. Beaulieu qui se retire du ministère.

Mr C. Baillargeon remplace Mr Fillion à la cure de St-Cyrille.

Mr Od. Dupuis, vicaire à St-Raphaël, est nommé curé de la nouvelle paroisse de St-Antoine de Pontbriand.

Mr Emile Paradis est nommé vicaire à St-Raphaël.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Ste-Claire, le 5 ; à Stoneham, le 6 ; à Kamouraska, le 7 ; à Ste-Christine, le 8 ; à St-Sylvestre, le 9.

Directeur : M. l'abbé D. GOSSELIN, Cap-Santé, Portneuf.